RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00546
Numéro SIREN : 337 546 048
Nom ou dénomination : L.B.G.

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2016 sous le numéro de dépôt 4648

L.B.G.

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 64 000 Euros
Siège social : ECHALOT
21510 AIGNAY LE DUC
RCS DIJON : B 337 546 048

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le - 8 JUIL. 2016
sous le n° A 4648

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 27 novembre à 15 heures, au domicile du Président, Monsieur Jean-Philippe AUBOUIN, 15 avenue du Colonel Bonnet 75016 PARIS, Monsieur Jean-Philippe AUBOUIN agissant en sa double qualité de Président et de représentant de l'associé unique de la Société, qui détient les 800 actions composant le capital,

Le Président rappelle, que Monsieur Edouard PINÇON, commissaire aux comptes titulaire de la société a été régulièrement convoqué et excusé.

Monsieur le Président met à la disposition de l'associé unique :

1. Les avis de convocation, à savoir :
 a) Les copies de la lettre adressée à l'associé unique
 b) La copie et l'avis de réception de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes.

2. Le texte des résolutions à l'ordre du jour

Compte tenu de l'ordre du jour suivant :

- démission d'un membre du Conseil
- nomination d'un membre du Conseil
- démission du Président
- nomination du Président et fixation de sa rémunération

Monsieur Jean-Philippe AUBOUIN présente sa démission de Président de la Société.

Puis l'associé unique a adopté les résolutions ci-après :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique accepte la démission de membre du Conseil de Monsieur Philippe de VALROGER.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique nomme membre du Conseil Monsieur Maxime de VALROGER, demeurant 5 rue Lecourbe 75015 PARIS. Ses fonctions expireront à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2021.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique accepte la démission de Président de la Société de Monsieur Jean-Philippe AUBOUIN.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique nomme Président de la Société, Monsieur Maxime de VALROGER, demeurant 5 rue Lecourbe 75015 PARIS. Ses fonctions expireront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2021.
Il ne touchera aucune rémunération. Ses frais lui seront remboursés sur justificatifs.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire, partout où besoin sera, toutes formalités légales de publicité.

+=+=+=+

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal signé auquel sont annexées les démissions de Monsieur Philippe de VALROGER et de Monsieur Jean-Philippe AUBOUIN.

Certifié conforme
Le Président
Le 18 janvier 2016

Maxime de Valroger